

de Brindan
1701

Pour conclusion, Monsieur, de tant d'importunités
que je vous ay demandées, si ce n'est de crées
de moy je ne vous demande plus qu'un gracieux.

Alors me venant à la Ville d'Amsterdam rappellé de un
jeu où il y a de l'argent que j'attendrai parler de votre
incomparable Roy, en des termes qui ont frôlé les
cœurs, à moy qui suis si passionnément amoureux de
vostre grandeur.

Vostre supplicé de m'instruire de ce que
vous jugez que je puisse alléguer pour sa défense
quand il sera question de luy sur les raisons qui l'ont
pu induire à transiger plus tost qu'à un Prince vain,
perdu, & pélin. Escrivez de si grande bonté de si
affable bonté de la France, qu'il ne voudra faire
le plus obéissant de ses subjects. Il ne trouva personne
de la Cour qui ne pût se rendre à la difficulté
de vous le faire, Monsieur, assurez vous vous
j'employé vos raisonnemens de crainte que si
vous auez à les combler de Hollande.

En Billec apart.

scripsi de
Sae. in ea fides duplex, intima, inquam,
animi affectu, cum si eorum Regis, si per ubi
Nivus yidem (ubi) ~~scripsi de~~
amor ~~indignationem~~ et indignationem. Spine
exhiberi an expediat, talibus. Prædilecti
gratum quando ^{indignationem} indignationem, trilli. dominicæ
defendat illa vium quo me sc. dimissum tis.